

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2710 - MARDI 13 SEPTEMBRE 2016

ENJEUX DE L'HEURE

Le Rassemblement réclame un « vrai » dialogue



La délégation du Rassemblement

Dans le camp de cette plateforme de l'opposition issue du conclave de Bruxelles, le forum tel qu'il se déroule présentement est une messe noire de la majorité avec la palette des pseudo opposants qu'elle manipule à son gré. « Le vrai dialogue n'a pas encore

commencé », ne cesse-t-on de ressasser dans le milieu. La délégation du Rassemblement reçue, le 11 septembre, par les représentants du Groupe de soutien à la facilitation du dialogue a réitéré ses préalables consignés dans son cahier des charges rendu public

le 31 août. L'accompagnement international du dialogue a donc du pain sur la planche pour recréer la confiance entre les parties prenantes et le facilitateur d'un côté, et redonner au dialogue son caractère inclusif d'autre part.

Page 12

SANTÉ

L'OMS sensibilise les jeunes aux mesures préventives contre le choléra

À l'occasion d'une colonie de vacances pour enfants et adolescents organisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans le cadre de « UN Cares », plus de cent quatre-vingt-dix enfants de la tranche d'âge de dix ans ont bénéficié, ensemble avec les membres de la représentation de l'OMS/Kinshasa, d'une formation visant le renforcement de leurs connaissances en matière de prévention contre la fièvre jaune, le choléra et le VIH-sida. L'objectif de cette action était de les amener à se familiariser avec les stratégies de prévention contre la fièvre jaune et le choléra qui sévissent actuellement en RDC sous forme d'épidémie. Les participants ont été encouragés à mettre les enseignements reçus en pratique et à adopter un comportement responsable.

Page 13

TRANSPORT AÉRIEN

Congo Airways licencie une trentaine d'agents

La difficulté à rémunérer ses travailleurs serait à la base de cette décision qui intervient après seulement dix mois d'activité de cette nouvelle compagnie nationale d'aviation depuis son premier vol inaugural sur Goma le 1^{er} novembre 2015. Avec



Siège de Congo Airways

trois avions en activité dont un est cloué au sol, Congo Airways est confronté à des fortes charges qui font que la masse salariale n'arrive plus à couvrir le paiement de salaire de près de quatre cents agents disséminés sur le territoire national.

La direction qui vient de licencier trente agents entend dégraisser davantage jusqu'à ramener le nombre à deux cents. Les agents remerciés pourront être rappelés au fur et à mesure que la compagnie présentera une bonne santé financière.

Page 13



Des fonctionnaires lors d'une manifestation à Kinshasa

EX-KATANGA

Les fonctionnaires boudent des affectations administratives

Alors que le ministre provincial de la Fonction publique du Haut-Katanga, par la note circulaire n°0013/CABMIN.PROV/FIN&FPP/2016 organisant une nouvelle répartition des ressources humaines dans les nouvelles provinces issues du démembrement, oblige certains fonctionnaires à quitter cette province démembrée, les concernés crient au tribalisme. Ces derniers, surpris par cette mesure, remettent en cause cette décision qu'ils jugent irrégulière.

Ces affectations, soutiennent-ils, ne sont pas réalisées sur la base de leurs compétences ou de leur expertise, mais plutôt en fonction de leur origine. À cela s'ajoute le manque de concertation censée précéder la mesure de sa conception à sa mise en œuvre et l'absence de disponibilité, dans la plupart des cas, des postes auxquels les nouveaux récipiendaires ont été affectés.

Page 14

ÉDITORIAL

Suggestion

Tout le monde est d'accord sur le fait que l'opposition va devoir se mettre en bon ordre de marche si elle veut s'imposer comme une force politique crédible à la faveur des scrutins qui achèveront, dans les mois à venir, la mise en place des institutions représentatives de la Nouvelle République.

Mais tout le monde constate également que cette même opposition reste toujours profondément divisée et que, par conséquent, elle ne paraît guère en mesure de relever ce défi dans les délais prévus par la Constitution. Pourquoi, dans ces conditions n'organiserait-elle pas des États-Généraux qui permettraient à celles et ceux qui affirment la représenter au sein de la société civile de démontrer leur représentativité, de faire taire les querelles d'ego qui la divisent présentement, de mettre en place les mécanismes qui lui permettront demain de tenir sa place sur la scène électorale ?

Une telle question sera sans aucun doute jugée absurde par le petit groupe de politiciens qui tiennent le devant de la scène médiatique sans avoir la moindre assise populaire. Mais elle a toutes les chances d'être perçue comme raisonnable, logique par les dirigeants des partis et formations qui s'affirment décidés à jouer le jeu démocratique sans chercher à le perturber par convenance personnelle. Et c'est la raison pour laquelle nous n'hésitons pas à la formuler ici même en notre qualité d'observateurs attentifs de la scène intérieure congolaise.

Ajoutons que si l'opposition républicaine faisait sienne l'idée de réunir des États-Généraux consacrée à son organisation et donc à son avenir, elle recevrait sans aucun doute l'appui des plus hautes autorités de la République qui ont inscrit le statut officiel de l'opposition dans les principes fondamentaux de la Nouvelle République et qui redoutent certainement de voir se perpétuer le désordre existant dans ce secteur de la vie publique. Conforter le système démocratique pour les décennies à venir et garantir aux citoyens de notre pays qu'ils ne verront pas se reproduire les désordres internes qui lui ont fait tant de mal dans le passé ne sera possible que si la classe politique congolaise se décide enfin à se structurer.

C'est bien l'un des enjeux les plus importants des mois à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PDR demande le départ de l'UMP du groupement des partis du centre

Dans une déclaration rendue publique le 10 septembre à Brazzaville, le Parti des démocrates pour le renouveau (PDR) de Prince Merveilleux Nsana Nsayi, a appelé au départ de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) du président Digne Elvis Okombi Tsalissan des partis du centre.

vance présidentielle autrement dit la majorité ou mettre en place une nouvelle mouvance présidentielle. Cette façon de faire ne crédibilise pas l'espace centriste face aux autres forces politiques », a déclaré Prince Merveilleux Nsana Nsayi. Pour ce dernier, on ne peut pas être en même temps au centre et à la mouvance présidentielle. « La rup-

de prendre ses responsabilités. Pour le PDR, a-t-il indiqué, l'heure est arrivée de faire la politique autrement et que les partis du centre se réorganisent pour plus de visibilité, de crédibilité et d'efficacité.

Le parti a en outre annoncé la tenue dans les tout prochains jours de sa rentrée politique sous le thème : « En avant pour plus de visibilité,



Prince Merveilleux Nsana Nsayi rendant la déclaration

« Le Parti des démocrates pour le renouveau, parti du centre, réuni en session extraordinaire après examen de la situation, déclare que l'Union pour un mouvement populaire (UMP) ne doit plus siéger aux côtés des partis du centre, ni dans les lieux de prise des décisions du centre. On ne peut pas appartenir au centre et plaider pour la mou-

ture doit intervenir. Nous devons rompre avec ces méthodes politiciennes. Le président Digne Elvis Tsalissan Okombi a fait son choix celui de la mouvance présidentielle et nous le respectons », a-t-il ajouté en substance.

Il a par ailleurs demandé à la coordination générale des partis du centre d'intérioriser ce message et

de crédibilité et d'efficacité des partis du centre ».

Rappelons que la déclaration du PDR fait suite à la conférence de presse tenue le 04 septembre dernier par le président national de l'UMP Digne Elvis Tsalissan Okombi au cours de laquelle, ce dernier a plaidé pour une nouvelle mouvance présidentielle.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE ASSOCIATIVE

Léon Juste Ibombo exhorte la jeunesse au dynamisme

A l'issue de l'Assemblée générale constitutive des Jeunes leaders du Congo (JLC) tenue le 11 septembre à Brazzaville, le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo a exhorté la jeunesse congolaise à faire preuve de dynamisme face aux relents ethnocentristes et ethnocentristes qui se manifestent dans notre société.

Rappelons le rôle que cette couche de la société doit jouer, ce dernier a fait savoir qu'être jeune et leader, c'est-à-dire, être dans une phase de commencement de sa vie, ou encore, être le chef d'un groupe, n'implique pas seulement des droits, mais aussi et surtout des obligations, des devoirs. « On ne peut pas être leader, si on n'a pas des potentialités, des compétences et des capacités de s'exprimer en public », a-t-il dit.

Pour le ministre Léon Juste Ibombo, la première obligation d'un jeune leader est de susciter des inclinations au bien, à la vertu et à un meilleur vivre ensemble. Un jeune leader doit toujours impacter positivement son environnement immédiat. « Nous sommes tout heureux que vous soyez une plateforme qui regroupe en son sein toute la jeunesse du pays, venant de tout bord, de toute

obéissance politique confondue, même de la diaspora ».

Pour cela, a-t-il poursuivi, vous devez être une grande force de proposition sur les épineuses questions qui touchent à la vie de la nation. Vous devez toujours exalter les valeurs patriotiques et citoyennes, les valeurs de la République, de notre hymne national qui nous invite à être debout partout, de proclamer l'union de notre nation, d'oublier ce qui nous divise et d'être plus unis que jamais. En effet, a-t-il souligné, les relents ethnocentristes et ethnocentriques qui se manifestent dans notre société et avec plus d'acuité encore sur les réseaux sociaux doivent nous interpeller. Notons qu'au cours de cette assemblée générale, il a été procédé à la mise en place des instances dirigeantes de cette structure. Elles comprennent un bureau de



La photo de famille des membres de la JLC

treize membres avec pour coordonnateur général Ylych Yoka, des membres d'honneur dont le président est le ministre délégué auprès du Premier ministre

chargé des Relations avec le Parlement Digne Elvis Okombi Tsallissan, un premier vice-président, le ministre de la Culture et des arts, Leonidas Carel Mottom Ma-

moni et un deuxième vice-président, le ministre des Postes et Télécommunications Léon Juste Ibombo.

Jean Jacques Koubemba

CONSEIL NATIONAL DE L'ÉDUCATION

Une réflexion autour des forces et faiblesses de la formation initiale et continue des enseignants

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a procédé le 12 septembre au lancement des travaux de la 18e session du Conseil national de l'éducation sur le thème : « La formation initiale et continue des enseignants comme l'un des piliers de la stratégie sectorielle de l'éducation »

Les acteurs de l'éducation nationale sont réunis du 12 au 14 septembre à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, à la faveur du Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Ils vont, pendant trois jours, débattre de plusieurs sous-thèmes. Il s'agit, entre autres, du « Profil des enseignants dans les écoles privées de l'enseignement général » ; de la « Problématique de recrutement et de l'utilisation des enseignants » et la « Formation initiale des enseignants à l'École normale supérieure et à l'École nationale des instituteurs.

Les participants seront également édifiés sur la « Formation continue des enseignants : forces et faiblesses » ; le « Rôle de l'inspecteur dans la formation continue des enseignants » ; « les enseignants au cœur de l'objectif de l'agenda 2030 de l'Unesco pour l'éducation » ; la « Contribution des promoteurs du sous-secteur privé et des syndicats ». En effet, il est question de réfléchir aux forces et faiblesses de la formation initiale des enseignants, de rappeler le rôle des encadreurs chargés de cette formation et surtout de réfléchir aux réformes pédagogiques novatrices pour une nouvelle école congolaise.

Présidant les travaux, le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé que les enjeux de cette session étaient de taille. Ils s'inscrivent, a-t-il souligné, dans un environnement national marqué par la ferme volonté des pouvoirs publics à rechercher et à trouver des solutions durables. Celles-ci visent, selon lui, la modernisation de l'ensemble du système éducatif, l'amélioration des résultats scolaires. Le but étant la nécessité d'asseoir une politique d'envergure capable de poser les bases d'une refondation réelle de l'école congolaise, tout en prenant en compte l'ensemble des préoccupations utiles à son redressement et à son bon fonctionnement. « Notre pays doit pouvoir compter sur ses ressources humaines de qualité pour son dévelop-

pement. Notre émergence se fera à ce prix car, tant vaut l'école, tant vaudra la nation congolaise. Par la même occasion, il nous faut retenir, conformément à notre thématique, qu'il n'y aura pas d'émergence de l'école sans une formation efficiente et efficace des enseignants qui sont considérés à juste titre comme des opérateurs pédagogiques par excellence », a martelé le ministre en charge des questions de l'éducation de base.

« Intégrer les notions de citoyenneté, des technologies nouvelles et de développement durable »

D'après lui, quiconque veut exercer le métier d'enseignant, doit être formé à la base et se former de façon permanente afin d'acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. En effet, les mutations profondes de l'environnement économique et social dans lequel évolue actuellement ce sous-secteur, exigent des réformes de grande envergure. « Il nous appartient donc de faire l'état des lieux de la formation initiale et continue des enseignants afin d'en déceler les forces et faiblesses. On ne saurait prétendre avoir une éducation de qualité sans enseignants qualifiés », a-t-il poursuivi. Anatole Collinet Makosso a également insisté sur le fait que la formation continue doit être remise au cœur du système et vécue comme vecteur de professionnalisation du métier d'enseignant. Il a, par ailleurs, exhorté les participants à poursuivre la réflexion non seulement pour le devenir de l'école en matière de formation des enseignants mais aussi sur les programmes d'enseignement devant intégrer les notions de citoyenneté, des technologies nouvelles et de développement durable.

« Pour traiter cette problématique, il convient d'examiner non seulement les questions de fond liées à la formation initiale telle qu'elle s'effectue dans nos écoles professionnelles, mais aussi celles liées au renforcement des capacités des enseignants en activité, afin que ces différentes formations s'arriment à la modernité pour un Congo émergent d'ici à l'horizon 2025 », a-t-il conclu, en présence de ses collègues de l'Enseignement technique et professionnel Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes ; de la Jeunesse et de l'Éducation civique Destinée Hermella Doukaga ; des Affaires sociales Antoinette Dinga Dzondo et de la Promotion de la femme Inès Nefer Ingani.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-UE

Près d'un milliard de FCFA pour financer le projet d'appui aux petits producteurs de haricot de la Bouenza

Le ministère congolais de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole (Fida), lance ce mardi à Brazzaville le Projet d'appui aux petits producteurs de haricot dans le département de la Bouenza.

Dans un communiqué de presse daté du 10 septembre, il ressort que ce projet, financé par l'Union européenne à hauteur de 1,5 million d'euros, soit près d'un milliard de FCFA concerne 200 petits producteurs de haricot répartis dans les districts de Bokosongho et Loudima. Le projet qui sera lancé par le ministre d'Etat en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, est prévu pour durer trois ans.

L'initiative s'inscrit dans la perspective des Objectifs pour le développement durable (ODD) et vise à promouvoir l'accès des producteurs de haricot au marché national par une meilleure organisation des professionnels, acteurs de la filière haricot et par une amélioration de la quantité, de la qualité et de la compétitivité du produit. Il s'agira à terme de relancer la production agricole en vue de diversifier l'économie et atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Le communiqué de presse précise que dès le mois d'octobre prochain, les 200 exploitants agricoles ciblés seront organisés et structurés en 20 groupements pour être formés à la gestion technique, économique et à la planification des activités. Ils bénéficieront ainsi d'un accompagnement et de moyens techniques leur facilitant l'accès au marché et à la microfinance.

La première récolte de haricot est attendue en septembre 2017. Au total 1600 tonnes seront récoltées sur trois ans, soit cinq cycles de production.

Le PAM s'engage à acheter 30% de cette production au bénéfice du programme d'alimentation scolaire pour ravitailler les cantines scolaires gérées par cette institution onusienne et le reste de la production sera mis en vente sur le marché congolais.

Notons que le choix de la Bouenza pour le lancement de ce projet n'est pas un fait du hasard.

Selon le même communiqué, ce département offre des potentialités agricoles importantes et compte près de 40% d'actifs agricoles sur l'ensemble de la population congolaise dont 60% des femmes.

La Rédaction

ALPHABÉTISATION

Relancer l'émission radio-télévisée « *Il n'est jamais trop tard pour apprendre* »

La recommandation a été formulée par les participants au séminaire-atelier sur le renforcement des capacités des encadreurs, administrateurs et animateurs de l'éducation non formelle, organisé du 1er au 8 septembre dans le cadre de la Semaine nationale de l'alphabétisation

Les acteurs de l'éducation non formelle ont recommandé la relance des activités audiovisuelles à la Radio-télévision nationale congolaise de l'émission « *Il n'est jamais trop tard pour apprendre* ». Ils justifient leur démarche par le fait que l'alphabétisation demeure le socle de l'unité nationale permettant aux populations de vivre ensemble et que les émissions sur ses activités leur permettent d'être informées.

En effet, placée sur le thème : « *Autonomisation des jeunes et adolescents hors de l'école pour un épanouissement et une insertion socioprofessionnelle durables* », la clôture de la Semaine nationale est couplée à la célébration de la 50e édition de la Journée internationale de l'alphabétisation. Celle-ci a été marquée, entre autres, par la présentation d'un échantillon des admis du secteur non formel au CEPE et BEPC de cette année. Notons que pour le CEPE adulte, ils sont 1 547 à satisfaire à cet examen et pour le BEPC 384 admis.

Présidant la double cérémonie à la place de son collègue de l'enseignement empêché, le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a rappelé que la Semaine nationale de l'alphabétisation de cette année est une invite servant à prendre en compte la frange de la population congolaise victime de l'analphabétisme



Le présidium

et l'illettrisme. Le but étant d'après elle, de lui apporter un soutien éducationnel, intellectuel et professionnel idoine. « *L'heure est donc à l'action. L'appui de tous nos parte-*

naires est autant requis, pour maintenir les efforts du département », a-t-elle déclaré.

Quant à la Journée internationale de l'alphabétisation, la

ministre de la Jeunesse et de l'Éducation estime que la 50e édition apporte la bonne dose de motivation incitatrice des personnels du système éducatif non formel. Ceci afin de

faire changer le niveau d'instruction, les attitudes et les comportements des jeunes, adolescents et des adultes non lettrés pour parvenir à l'égalité des chances entre les groupes socioculturels et les sexes. « *Nous avons donc la lourde charge de donner un nouveau visage à cet espace de seconde chance pour répondre aux attentes légitimes des populations congolaises en matière d'insertion sociale et socioprofessionnelle. Et c'est à juste titre que le 50e anniversaire de cette journée est célébré par l'Unesco sur le thème : Lire le passé, écrire le futur pour conforter notre semaine nationale* », a-t-elle précisé.

Elle s'est, enfin, félicitée de l'appui dans la recherche des solutions aux problèmes de l'analphabétisme et de l'illettrisme au Congo de toutes les agences du système des Nations unies et les autres partenaires en matière d'alphabétisation.

Parfait Wilfried Douniama



Un échantillon d'admis du secteur non formel au CEPE et au BEPC ; crédit photo Adiac

L'association « Jeunesse en action » projette une mobilité de la jeunesse à travers le Congo et à l'international

En partenariat avec le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports Français, Jeunesse en action mettra en place début février de l'année prochaine, un dispositif au Congo Brazzaville en faveur de la jeunesse.

Selon le projet retenu, l'association offrira aux jeunes de 16 à 26 ans, la possibilité de s'épanouir, d'améliorer leurs futures

chances d'accès à l'emploi puis, d'avoir une ouverture d'esprit suite aux multiples découvertes dont ces derniers auront fait à travers l'étendue du territoire national ainsi qu'à l'étranger.

Mardi 6 Septembre dernier, une délégation de Jeunesse en action composée de Divin-D'olives Bindikou, président de la structure et Herman Boumakany, secrétaire général, a été

reçue à la rue Saint Dominique par Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, et Paul Christophe, conseiller du numérique et l'engagement des jeunes.

Cette rencontre a permis de tenir des échanges constructifs et a porté sur les questions relatives à la jeunesse, indiquent les représentants de l'association congolaise domiciliée en France.

Il s'est agi d'élaborer un projet de mobilité locale et internationale auquel sera insérés les modules du service civique, du volontariat, du bénévolat ainsi que celui de la formation des jeunes aux métiers d'animateurs BAFA et BAFD.

Créée le 27 janvier 2015 à Paris, l'association Jeunesse en Action est domiciliée à Chenerai dans le département de Val-de-Marne en

France. Elle a pour but de mettre l'accent sur les problématiques de la jeunesse et à explorer les différentes pistes en vue de renforcer ses capacités, mettre en avant ses valeurs républicaines et d'éveiller ses consciences en vue d'améliorer sa participation de manière constructive à la vie sociétale. L'association est ouverte à tous les jeunes.

Marie Alfred Ngoma

ENTREPRENEURIAT JUVÉNILE

150 jeunes retenus dans le cadre du projet « prévention de la radicalisation de la jeunesse » au Congo

Sur les 196 dossiers des candidats auditionnés, 150 ont été retenus ; 46 rejetés et quatre autres écartés à cause de la fraude par les membres du jury présidé par Jusvi Mabika Ngassaki

Les résultats des auditions des candidats retenus dans le cadre du projet sur la « Prévention de la radicalisation de la jeunesse » en République du Congo ont été rendus publics le 9 septembre au ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique. « Il était prévu que nous puissions auditionner 210 candidats pour la première phase, mais 196 se sont présentés et ont été auditionnés. Sur les 150 retenus, il y a 40 filles pour apprendre l'entrepreneuriat afin de devenir chefs d'entreprise », a annoncé la délibération lue par Jusvi Mabika Ngassaki. En effet, les candidats retenus vont suivre une formation au sein du Forum des



Trois des dix membres du jury pendant la délibération; crédit photo Adiac

rappel, le jury était composé de dix membres dont des représentants des ministères de la Jeunesse et

Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat ; de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi ; du Pnud ; du Forum des jeunes entreprises et de la Cité don Bosco. Interrogé sur les critères de sélection, Théophile Samba, jury indépendant a cité la motivation du candidat ; sa disponibilité à participer aux différentes formations qui vont être conduites par le ministère et ses partenaires ainsi que la crédibilité du projet. « Il

faut dire que la jeunesse a beaucoup de génie. Il y a eu des projets qui se sont révélés être très porteurs et qui avaient une certaine originalité. Je crois que le jury peut se satisfaire, le Pnud et le gouvernement pour avoir donné cette chance à la jeunesse congolaise d'exprimer des talents cachés. Je crois que ces futurs entrepreneurs vont bénéficier de l'appui du ministère et de ses partenaires pour pouvoir réellement matérialiser leurs

projets et contribuer au développement économique de notre pays », espère Théophile Samba. Elaboré par le ministère de la Jeunesse et de l'Education civique avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ce projet bénéficie d'un financement du gouvernement japonais à hauteur d'un million de dollars américains, soit plus de 500 millions FCFA.

Parfait Wilfried Douniama

« Il faut dire que la jeunesse a beaucoup de génie. Il y a eu des projets qui se sont révélés être très porteurs et qui avaient une certaine originalité. Je crois que le jury peut se satisfaire... »

jeunes entreprises. Pour de l'Education civique ; des

SANTÉ

Des échanges fructueux entre l'Inde et le Congo

La ministre congolaise de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a pris part au forum Inde-Afrique, tenu récemment à New Delhi.

Les ministres africains en charge de la santé, les chercheurs en la matière, les entreprises pharmaceutiques y ont participé passant en revue les questions de santé au sens large du terme... En marge du forum, Jacqueline Lydia Mikolo a échangé avec les représentants de Cipla, un des grands groupes pharmaceutiques mondiaux de fabrication de médicaments. « Nous avons discuté, entre autres, sur la manière dont le groupe Cipla peut approvisionner régulièrement le Congo en médicaments de gratuité de sorte qu'il n'y ait plus de rupture », a expliqué la ministre de la Santé plaidant pour l'automatisation de la fourniture des médicaments comme les anti rétrovi-

raux et ceux des autres maladies pour lesquelles le président de la République avait longtemps déclaré la gratuité du traitement...

« Les partenaires indiens nous ont fait des propositions concrètes. Il ne reste plus que la formalisation des échanges que nous avons eus lors de ce forum », à en croire Jacqueline Lydia Mikolo qui a saisi l'occasion pour dévoiler à ces partenaires les priorités et attentes du Congo en matière de santé. Elle a également présenté ce que le Congo est capable d'offrir en la matière puisque, selon elle, les infrastructures hospitalières qui se construisent à travers le pays peuvent aussi servir de centre de recherche pouvant rassembler les cerveaux venus de plusieurs horizons dans le but de résorber les problèmes de santé auxquels les populations sont confrontées.

Rominique Nerplat Makaya



La ministre congolaise de la Santé avec son homologue indien



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**30.000.000 F
À SE PARTAGER**

Jusqu'au 19 octobre,
active un forfait Masolo
ou Internet pour être éligible

Promo
Rentrée scolaire



LIBYE

Le gouvernement d'union perd un troisième port pétrolier

Le gouvernement d'union en Libye soutenu par l'ONU a perdu lundi le contrôle d'un troisième terminal pétrolier. Le pouvoir basé à Tripoli ne parvient pas à défendre les principaux ports permettant au pays d'exporter son or noir, sa principale richesse économique. Ce revers risque de l'affaiblir à l'heure où ses forces luttent pour reprendre la ville de Syrte aux mains du groupe Etat islamique (EI), une bataille qui s'éternise depuis quatre mois.

Les trois ports du Croissant pétrolier, situé le long du littoral dans le nord-est, ont été conquis par les forces loyales au général Khalifa Haftar, chef proclamé de l'armée liée au gouvernement non reconnu basé dans la ville d'al-Baïda. Après moins de deux jours de combats, elles ont pris lundi le port de Zoueitina, en réussissant à «le sécuriser entièrement», a indiqué à l'AFP Mohamed al-Azoumi, porte-parole d'une brigade participant à l'offensive. La veille, elles avaient conquis les terminaux d'al-Sedra et de Ras Lanouf, les deux plus importants du pays.

Ces sites étaient sécurisés par les Gardes des installations pétrolières (GIP), une milice de l'est qui a prêté allégeance cet été au Gouvernement d'union nationale

évidence que même si la communauté internationale perçoit le pays sous l'angle des migrants et de la menace terroriste, la Libye est plus une menace pour elle-même que pour ses voisins», dont l'Europe, poursuit l'analyste.

Le GNA a dénoncé dans la nuit ces attaques contre les terminaux pétroliers, estimant qu'elles étaient «contraires au processus de réconciliation» engagé ces derniers mois et qu'elles risquaient d'entraîner le pays dans un tournant dangereux. Il a appelé ses forces à reprendre les terminaux pétroliers. Mais celles-ci, composées en partie de milices de l'ouest du pays dont celles de la ville de Misrata, ont déjà fort à faire avec la bataille de Syrte contre l'EI.

Les jihadistes, acculés dans un quartier, y opposent «une forte résistance», a récemment reconnu un responsable des forces pro-GNA.

Le chef du gouvernement rival, Abdallah el-Theni, a pour sa part annoncé «travailler au retour de l'activité des terminaux pétroliers dans les plus brefs délais pour assurer à tous les Libyens une vie digne».

Les troupes du général Haftar ont précisé qu'elles allaient confier à la Compagnie nationale libyenne

«L'échec du GNA à s'affirmer comme le représentant légitime du peuple explique son incapacité à rassembler la force militaire suffisante pour sécuriser les villes, les citoyens et ses intérêts économiques»

(GNA). Les GIP contrôlent toujours le terminal de Brega mais selon le colonel Ahmad al-Mesmari, porte-parole des forces dirigées par le général Haftar, des tentatives sont en cours pour s'en emparer sans affrontements.

Cette bataille pour le contrôle du Croissant pétrolier est la première à opposer les forces de l'est à celles du GNA depuis l'installation de ce dernier à Tripoli en fin mars. Mais le gouvernement dirigé par le Premier ministre, Fayez el-Sarraj, n'a pas réussi jusqu'à présent à faire reconnaître son autorité sur l'ensemble de la Libye, pays plongé dans l'instabilité depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

«L'échec du GNA à s'affirmer comme le représentant légitime du peuple explique son incapacité à rassembler la force militaire suffisante pour sécuriser les villes, les citoyens et ses intérêts économiques», estime Michael Nayebi-Oskoui, spécialiste en stratégie géopolitique basé aux Etats-Unis. Mais les nouveaux regains de violence reflètent surtout, selon lui, la fragilité interne de la Libye.

«Ces violences (...) mettent en

de pétrole (NOC) la gestion des terminaux «sans contrepartie», afin qu'elle puisse reprendre sans tarder ses exportations de pétrole.

Si la Libye dispose de plus importantes réserves pétrolières d'Afrique -estimées à 48 milliards de barils-, elle est paradoxalement le membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui produit le moins.

Entre 2010 et 2016, sa production de brut a été divisée par cinq, passant d'environ 1,5 million à 300.000 barils par jour. Quant aux revenus pétroliers, ils ont fondu et devraient s'élever au maximum à 4 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros) en 2016, selon des sources du secteur pétrolier libyen. Soit plus de dix fois moins qu'en 2010.

L'incapacité de la Libye à sortir de la crise inquiète fortement les pays européens, confrontés à l'afflux des migrants traversant la Méditerranée depuis son littoral. Fin août, l'Italie a ainsi dû faire face à l'arrivée de plus de 14.000 personnes en moins d'une semaine, quasiment toutes originaires d'Afrique subsaharienne.

AFP

RELIGION

Plus de 450000 musulmans ont célébré la Tabaski au Congo

Les musulmans du monde ont célébré hier, la fête de l'Aïd El-Kébir encore appelée «fête de la Tabaski». En République du Congo, pays traditionnellement Catholique, la communauté musulmane a célébré ce rituel sous le signe de la paix.

Selon les rites du mois lunaire, le lundi 12 septembre est plutôt le 10 dans le calendrier musulman, pour l'Aïd al-ADHâ ou Aid al-Kabir. Cette fête dite du sacrifice, en français, a été organisée sous la conduite de Nkiam Amidou, président national des Imams du Congo, en présence de M. El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, président du Conseil supérieur

sacrifice par croyance ou par habitude. Ces bêtes dont les prix varient entre 120.000 et 150.000Fr, proviennent en grande partie des cheptels du Tchad, de la République centrafricaine et du Cameroun. En marge de la cérémonie, l'imam s'est confié aux *Dépêches de Brazzaville* se réjouissant de la liberté de la pratique religieuse au Congo. «Je

manda à Abraham de lui sacrifier son premier-né qui était Ismaël. Et quand il a pris le couteau pour égorger Ismaël, l'Ange interpella Abraham, lui disant : «N'avance pas ta main sur l'enfant, mais regarde à ta droite, il y a un bélier». C'est ainsi qu'Abraham prit le bélier et le sacrifia à Dieu. En souvenir de cela, à la Tabaski, tout musulman doit égorger un mouton à Dieu et non sacrifier un être humain.

A en croire les statistiques des catholiques, cette pratique est respectée par près de 452 000 musulmans selon le



Des musulmans égorgeant un mouton

islamique au Congo, et de nombreux fidèles. Une prière a été levée à 8h du matin au stade saint Denis à Mpila (Ouenze). A cette occasion, l'imam congolais a été le premier à immoler, devant des milliers de fidèles, un mouton au titre du sacrifice des bêtes. « Cette fête est un grand jour pour nous car, en égorgeant le mouton ce jour, nous suivons les principes laissés par notre prophète Mohamed », a-t-il justifié auprès de l'assistance. Et de souligner que le respect de ce principe renforce les liens entre les humains. Après la cérémonie, juste à proximité, un marché de circonstance s'est dressé pour permettre aux fidèles de se procurer un mouton à offrir en

remercie le gouvernement de nous avoir accordé la permission de célébrer librement nos cultes. Je crois que c'est grâce à cela que l'Islam devient de plus en plus présente dans le pays », s'est-il réjoui tout en déplorant l'actualité souvent sanglante au Nigéria en Syrie ou en Irak. « Si de nombreux Congolais sont marqués par les exactions de Boko Haram et celles de l'Etat Islamique, le gouvernement congolais fait la part des choses avec notre culte musulman au Congo ». La Tabaski est à la fois, la fin et le début de la nouvelle année musulmane consacrée à Dieu, en mémoire du sacrifice que Dieu avait demandé à Abraham de faire. En effet, Dieu de-

diocèse de Kinkala. Ce décompte place la religion musulmane au deuxième rang national, en nombre d'adhérents, loin derrière la communauté catholique qui compte 2.400.000 fidèles. En nombre de pratiquants, la communauté musulmane congolaise détrônerait les puissantes églises de réveil avec 189.400, ainsi que les églises évangéliques qui comptent environ 150.000 chrétiens.

En l'absence des statistiques, en se promenant le long de l'avenue de La Paix, Brazzaville présentait hier, « portes closes » des boutiques et commerces tenus par les musulmans.

Marie Alfred Ngoma
et Lopelle Mboussa Gassia

GABON

La société civile demande une enquête internationale sur les «massacres» post-électorales

Le collectif d'associations européennes et africaines «Tournons la Page» a demandé une «enquête internationale» sur la répression militaire et policière qui a suivi les violences post-électorales au Gabon, dénonçant des «massacres».

La révolte populaire qui a suivi le coup de force électoral ayant abouti à la réélection du président sortant Ali Bongo Ondimba face à son rival Jean Ping a «engendré une répression militaire» qui a fait de «nombreuses victimes», affirme un communiqué transmis lundi à l'AFP.

En outre, «beaucoup de familles sont encore à la recherche de leurs membres disparus depuis le 31 août», jour de la proclamation des résultats provisoires de la présidentielle accordant la victoire au président Bongo.

«La société civile exige une enquête internationale sur les massacres des populations par (...) des forces de répression au service d'un homme, d'un clan et d'une famille», poursuit le communiqué.

En attendant de pouvoir «faire la lumière sur ces massacres et identifier les auteurs et les commanditaires pour que ces derniers répondent devant les juridictions internationales», le collectif «Tournons la page» appelle à la «mobilisation des Gabonais jusqu'à ce qu'Ali Bongo accepte le verdict des urnes».

Jean Ping s'est proclamé «président élu» et a saisi jeudi la Cour constitutionnelle pour contester les résultats officiels provisoires dont l'annonce avait déclenché des émeutes meurtrières et des pillages massifs dans le pays. L'assaut du QG de M. Ping par les

forces de l'ordre a traumatisé les Gabonais présents la nuit du 31 août, des témoignages ayant fait état de tirs à balles réelles.

Le camp Ping affirme qu'il y a eu 17 victimes rien qu'au QG, mais selon le ministre de l'Intérieur l'ensemble des violences post-électorales ont fait trois morts.

Un jeune gabonais, Hamed André Kemeriel, a de son côté porté plainte à la Direction générale de recherches pour «coups et blessures volontaires» contre un ancien député du pouvoir rallié à M. Ping, Bertrand Zibi Abeghe, seule personnalité politique à avoir été arrêtée après l'intervention au QG. Il affirme avoir été «torturé» cette même nuit au QG par les partisans de M. Ping qui l'accusaient d'être «un espion» du pouvoir, avant d'être secouru par l'intervention des forces de l'ordre.

AFP

GABON

Appel du pape François pour la paix et la légalité

Le pape François a prié dimanche pour le Gabon, secoué par des violences après la présidentielle du 27 août, lançant un appel à la paix et à la légalité dans ce pays pétrolier de moins de deux millions d'habitants.

«Je voudrais inviter à une prière spéciale pour le Gabon, qui traverse un moment de grave crise politique. Confions au Seigneur les victimes des affrontements et leurs proches», a déclaré le pape devant des milliers de fidèles réunis sur la place Saint-Pierre pour la prière de l'Angelus.

«Je m'associe aux évêques de ce cher pays africain pour inviter les parties en pré-



Credit photos: ALBERTO PIZZOLI / AFP

sence à rejeter toute violence et à avoir toujours le bien commun pour objectif», a ajouté le pontife

argentin. «J'encourage chacun, et en particulier les catholiques, à être bâtisseurs de paix, dans le respect de la légalité, le dialogue et la fraternité», a-t-il insisté.

Samedi, une marche blanche à Libreville a réuni un millier de partisans de l'opposant Jean Ping, en hommage aux victimes des violences post-électorales.

M. Ping, qui se proclame «président élu», a saisi vendredi la Cour constitutionnelle pour contester les résultats officiels et provisoires du scrutin, qui donnent la victoire au président sortant Ali Bongo avec environ 5.000 voix d'avance.

Dès leur proclamation le 31 août, ces résultats contestés avaient entraîné des émeutes meurtrières et des pillages massifs dans tout le pays, qui avait déjà connu des crises post-électorales mais est peu habitué aux violences. Le gouvernement a fait état de trois morts mais l'opposition évoque plusieurs dizaines de victimes.

AFP

La bataille juridique commence

La Cour constitutionnelle a jusqu'au 23 septembre pour rendre son verdict. Pour l'heure, les neuf magistrats sont en train d'instruire les recours contentieux déposés suite à la réélection contestée du président sortant. L'examen des procès-verbaux de la province du Haut-Ogooué où Ali Bongo a obtenu 95% des voix sera décisif.

Le pouvoir a jusqu'à demain pour déposer son dossier qui devrait comporter les 297 procès-verbaux du Haut-Ogooué, ainsi que des éléments sur des fraudes supposées de l'opposition dans diverses localités comme Bitam ou Omboué. Ces pièces seront communiquées aux avocats de Jean Ping, qui eux possèdent 174 procès-verbaux. Chaque camp connaîtra alors les armes de l'autre.

Un juge rapporteur entendra les deux parties, avant une audience très attendue, publique, où le magistrat présentera un rapport décisif pour l'avenir de la procédure. Le verdict devrait ensuite tomber au plus tard le 23 septembre.

Les quinze jours de procédure ne font que commencer. Des rebondissements ne sont pas à exclure vu la rivalité entre les deux parties. Chaque camp accuse

l'autre de fraude, de falsification de résultats. La confrontation des procès-verbaux sera cruciale, sachant que l'opposition n'a aucune confiance en la Cour. Elle demande donc la participation d'observateurs étrangers. Ce sera aux juges d'en décider.

Tout repose donc sur la tête de Marie Madeleine Mborantsuo, présidente de la Cour constitutionnelle. La procédure contradictoire engagée par les avocats d'Ali Bongo, dit un observateur, peut « raviver les tensions ». Un ensemble de plaintes qui va de présumées fraudes à un geste déplacé d'un représentant de Jean Ping.

« Le recours à la Cour constitutionnelle est un développement important pour surmonter la crise. Le processus constitutionnel doit être crédible, et doit être reconnu par tous comme crédible, afin d'être efficace », a déclaré le secrétaire adjoint des Nations unies chargé des affaires politiques, Jeffrey Feltman. Et de conclure : « La paix et la stabilité doivent être assurées à la maison d'abord, et je crois que les Gabonais peuvent le faire. Nous sommes ici pour aider le Gabon à relever ce défi ».

Josiane Mambou Loukoula

 **BUROTOP IRIS**

 **Gold Partner**

LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !



- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD



Garantie
3 ans

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

ENERGIE

La centrale solaire de Noor, un exemple-type de développement de l'économie verte

Invités au Maroc pour le découvrir et le présenter dans ses multiples facettes à l'approche de la Conférence des nations sur le climat (COP22), une cinquantaine de journalistes africains ont visité samedi la centrale solaire de Noor, l'unique au monde capable de produire jusqu'à 160 mégawatts dans un seul bloc.

Pour accéder au site de cette centrale, les visiteurs doivent parcourir une quinzaine de kilomètres en autobus, depuis la ville de



Ouarzazate connue pour son artisanat et ses belles constructions à la couleur ocre.

Au loin les panneaux de cette centrale donnent l'image des eaux de la mer qui s'étendent à perte de vue. Vus de très près, ces panneaux sont disposés comme les sièges dans les salles d'attente des aéroports.

La centrale solaire de Noor (qui signifie lumière en Arabe) est totalement terminée dans sa première phase qui produit 160 mégawatts injectés dans le réseau national depuis 2015.

« Notre centrale a la particularité de produire le courant pendant trois heures après le coucher du soleil », a expliqué Abdurazeck Amarani, ingénieur d'exploitation de la Centrale.

« C'est l'unique centrale solaire »

La Rédaction

ASSISTANCE ALIMENTAIRE

Le Japon vient en aide aux enfants scolarisés

Le 9 septembre à Rome, en Italie, le Japon a mis à disposition du Programme alimentaire mondiale (PAM), une enveloppe d'appui au programme d'alimentation scolaire au Congo, dont le montant s'élève à environ 700 millions Fcfa.

L'ambassadeur du Japon en Italie, Kazuyoshi Umemoto, et la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), Ertharin Cousin, ont procédé à la signature d'échange de notes portant sur l'assistance alimentaire, consistant en la fourniture de

boîtes de conserves de poissons. Ce programme d'alimentation scolaire au profit des enfants congolais a été mis en œuvre en 2001 par le gouvernement du Congo avec l'appui du PAM. Il permet d'améliorer l'accès à l'éducation primaire, la rétention

scolaire et le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants. Cependant, le gouvernement du Japon exerce son Aide publique au développement (ADP), en mettant l'accent sur l'aspect de la sécurité humaine. En effet, depuis 2007, il a contribué à hauteur de plus de 11 milliards Fcfa au programme d'alimentation scolaire au Congo à travers le PAM.

Josiane Mambou Loukoula

CAMEROUN

Plusieurs Ong sponsorisées par des groupes fondamentalistes étrangers, selon le Gabac

Le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) accuse certaines Ong camerounaises de recevoir des financements de groupes fondamentalistes, dans son dernier rapport.

Le Gabac cite par exemple une Ong basée dans le département du Noun surveillée depuis de longues dates par l'Anif (Agence nationale d'investigation financière). Le soupçon proviendrait d'une banque locale, filiale d'un groupe bancaire international. Elle dénonce des flux financiers injustifiés ordonnés au profit de ladite Ong. On apprend qu'en l'espace de deux ans, l'Ong a reçu près de 300 millions de FCFA, en provenance du Koweït. Les donneurs d'ordre ont été identifiés. Il s'agit de deux associations

koweïtiennes ayant des branches au Pakistan et en Afghanistan. Une autre association camerounaise a reçu plusieurs transferts via Western Union en provenance de plusieurs pays africains. Soit un montant d'environ 10 millions de FCFA en six mois en 2013 et 2014, révèle le Gabac.

Ces mouvements de fonds correspondent à une période agitée au Cameroun, où le groupe Boko Haram infiltrait le Cameroun par la région du Nord Ouest en se passant pour des « immigrés ». Soupçonnées d'appartenir au groupe terroriste Boko Haram, Une trentaine de personnes furent interpellées dans la région de Koutaba. Elles étaient titulaires de fausses cartes nationales d'identité et seraient entrées au Cameroun comme immigrés. Grâce aux investigations, on apprend que le promoteur de l'Ong, d'origine

Burkinabè, était détenteur lui aussi, d'une fausse carte nationale d'identité camerounaise. Interrogé sur la destination des fonds, il ne donnera pas d'explications plausibles. L'autre cas concerne un opérateur économique camerounais qui a effectué régulièrement des transferts d'argent vers une Ong basée en RD Congo.

Le Gabac révèle qu'en l'espace de deux ans, ce dernier a effectué des transferts de près de 2,5 milliards de FCFA sans lien avec son secteur d'activités, et aux motifs de transactions incompatibles. Le rapport du Gabac nous apprend que l'Ong suspectée est gérée par deux frères libanais listés comme collecteurs de fonds au profit du groupe Hezbollah, qui a rejoint récemment al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Noël Ndong

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La France envisage de doter la Minusca en drones tactiques de reconnaissance

Dans l'idée de renforcer la sécurité en République centrafricaine et aider l'équipe des trois cents soldats onusiens envoyés dans le pays à accomplir loyalement leur mission, la France a résolu de doter la Minusca en drones tactiques de reconnaissance.

L'annonce a été faite, le week-end dernier par le ministre de la Défense, Jean Yves Le Drian, notamment au cours d'une réunion portant sur les missions de maintien de la paix de l'ONU, qui s'est tenue à Londres. « En Centrafrique, la France mettra fin à l'opération Sangaris fin octobre, mais ne quittera pas ce pays. D'autant plus, après l'opération Sangaris, elle souhaite conserver une position centrale au sein de la Minusca en occupant des postes clés au sein de l'état-major de la force onusienne. Malgré le fait que, la présence française en RCA qui avait atteint environ 2 500 hommes, a été réduite à environ 300 soldats », a souligné les conclusions des participants à cette réunion stratégique. Avant de préciser que l'envoi de drones de reconnaissance devrait aussi renforcer la position et la capacité des forces onusiennes dans le pays. Selon les conclusions de la réunion, les Systèmes de drone tactique intérimaire (SDTI), seront déployés en fin d'année 2016. Ils disposent d'une portée de 200 km et n'ont jamais été utilisés en opération extérieure par l'armée française depuis quatre ans. Leur objectif principal est

de surveiller les axes routiers. En outre, en dehors de leur mission principale, ils peuvent également être utilisés au-dessus des villes en cas de flambée de violences. « L'état-major assure ne pas encore avoir établi le calendrier de déploiement. C'est pourquoi, on ne peut pas encore préciser le nombre ni les sites où ces drones seront envoyés », précise encore, les conclusions de la réunion de Londres. Tout en indiquant que le positionnement de ces drones dans une région permettra aux forces onusiennes d'avoir un temps d'avance en cas d'attaque vers la capitale Bangui. Ces drones sont facilement repérables, silencieux et équipés d'une caméra. « Environ une centaine d'hommes seront déployés sous les couleurs des Nations unies pour les mettre en œuvre et pour analyser les images recueillies. Et, la France restera présente en RCA, notamment dans le secteur clé du renseignement. Et surtout qu'il y aura des équipes de militaires qui vont être affectés à l'état-major des forces de la Minusca SDTI, qui constitue le cerveau de la force onusienne en RCA », souligne encore les conclusions de cette réunion. Notons que selon ces conclusions, actuellement, la France aligne une centaine d'hommes dans la mission de formation EUTM RCA et dans la force onusienne. Et, cette double présence française en RCA sera renforcée à la fin de l'opération Sangaris.

Rock Ngassakys

Peinture complète sur
tous types de véhicule
du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

OFFRE PROMOTIONNELLE

Votre voiture mérite
la plus belle des robes !

4X4
590 000 FCFA
TTC

BERLINE
490 000 FCFA
TTC

* Hors carrosserie et Pièces de rechange



CFAO MOTORS CONGO

POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Matève
☎ : +242 05 550 6363
☎ : +242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 06 938 7898
☎ : +242 05 313 2998

NO
N A LA
CONTREFAÇON

NEKA AUTOCOLOR

AVIS D'OUVERTURE DE MASTER DROIT NOTARIAL

Conformément à la convention signée, d'une part, par les autorités politiques (Ministre nigérien de la Justice Garde des Sceaux, et le Ministre nigérien de l'Enseignement Supérieur), les autorités académiques (Recteur de l'Université Abdou Moumouni) et les instances internationales du Notariat représentée par le Président de la Commission pour les Affaires Africaines (CAAF) et la Présidente de la Chambre Nationale des Notaires du Niger (CANN), d'autre part,

Il sera ouvert à la Faculté des Sciences Économiques et Juridiques de l'Université Abdou Moumouni, un Master professionnel droit notarial. Aux termes de ladite convention la FSEJ sera le centre exclusif de formation des notaires dans l'espace regroupant les Etats africains membres de la CAAF (Niger-Burkina-Sénégal, Togo, Bénin, Cameroun, Congo, Tchad, Mali etc.).

L'accès au Master est subordonné à l'admission aux épreuves d'un concours d'accès organisé chaque année dans chacun des Etats membres.

Chaque Chambre Nationale des Notaires détermine le nombre de places ouvertes au concours de recrutement qui concernera les deux niveaux du Master (Niveau Master 1-ouvert aux titulaires d'une licence en droit, et niveau Master 2 -ouvert aux titulaires d'un certificat de validation du Master 1 - ou d'une maîtrise en droit).

La formation est d'une durée de 2 Semestres pour les 1er et 2ème niveaux.

Des informations complémentaires vous seront adressées dans les tous prochains jours.

Me Esther Nanette NOTE
Présidente de la Chambre Nationale
des Notaires du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°498835

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Santé

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la Spécialiste en Santé sera chargé(e) du développement et de la préparation du programme de santé/s et sera responsable de la gestion, de la mise en œuvre, et du suivi et évaluation des programme/s de santé (nutrition, genre, santé maternelle, néonatale, survie/développement de l'enfant) au sein du programme de pays.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (République du Congo),
- Un Diplôme universitaire supérieur (au moins un Master) en santé publique / nutrition, santé pédiatrique, santé familiale, recherche en santé, santé mondiale / internationale, politique de santé et / ou de gestion, sciences de la santé environnementale, biostatistique, socio-médicale, éducation à la santé, épidémiologie ou autres sciences liées à la santé est requis.
- Au moins 5 années d'expérience professionnelle dans la planification de la santé publique/nutrition, dans des domaines pertinents de soins de santé maternelle et néonatale, la santé en situation d'urgence / préparation à la réponse humanitaire au niveau international (de préférence dans un pays en développement). Une expérience pertinente dans le programme, le développement et la gestion des projets de santé / nutrition dans un organisme du système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.

- Aptitude à travailler en équipe dans un environnement international et multiculturel.

- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Aptitude à diriger et à superviser,
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.

- La maîtrise de l'anglais et du français est requise. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU ou d'une langue locale serait un atout.

Conditions de service

- Contrat FT d'au moins une année renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.

- Grade : NO-C, selon la grille des Nations Unies.

- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 20 septembre 2016 à 23 heures 55 minutes
Titre du poste : Spécialiste en Santé, NO-C-Brazzaville

Numéro de publication : 498835

COMMENT POSTULER :

Rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant :

<http://www.unicef.org/about/employ/?-job=498835>

et CLIQUEZ SUR « APPLY » pour commencer.

IMPORTANT : Les candidats doivent IMPÉRATIVEMENT disposer d'une adresse électronique fonctionnelle avant de postuler.

CÉMAC

Validation du Titre de transit unique pour la circulation des marchandises

Les directeurs généraux des douanes du Cameroun, du Tchad et de la Centrafrique ont procédé à la validation, il y a quelques jours à Douala, de la procédure du Titre de transit unique (TTU) en zone Cémac (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), a-t-on appris.

L'événement s'est conclu par la signature du protocole d'accord au niveau de l'assistance administrative mutuelle, entre les douanes camerounaise et tchadienne. Le directeur général des douanes du Cameroun, Fongod Edwin Nuvaga et son homologue tchadien, Akouya Tchalet, se sont engagés à renforcer la coopération entre leurs administrations, en vue de lutter contre la fraude et favoriser la mobilisation optimale des recettes budgétaires. Le TTU a pour objectif de faciliter et de sécuriser des opérations de transit par route ou par transport multimodal pour les marchandises importées ou manufacturées au Cameroun et destinées à la Centrafrique ou au Tchad.

Il vise entre autres, la dématérialisation des procédures, la réduction des délais de transit sur les corridors Douala-Bangui et Douala-Ndjamena, dont la durée passe de 12 à 6 jours ; la simplification des procédures aux points de rupture de charge (Bélabo, Ngaoundéré...) ; la sécurisation des marchandises en transit par une meilleure traçabilité des opérations d'éclatement des cargaisons à partir du bureau centralisateur.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

Messieurs Wabout Jocelyn Francis, Lebalé Émile et Dilantsi Antoine Geismar ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur mère et soeur Mpoukémé Yvonne, survenu le 12 septembre 2016, à Brazzaville. La veillée se tient au 25, rue Moukilandzouli, quartier Lycée Thomas Sankara.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Moko et Mbengue ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père Moko Jean-Marie, survenu le mardi 6 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°3 rue 5 Juin quartier Mikalou arrêt Emeraude.

L'inhumation aura lieu le 15 septembre 2016 au cimetière Bouka.

IN MEMORIAM

13 septembre 2015-13 septembre 2016

Voici une année que maman Emilienne Niotsi nous a quittés. En ce jour d'anniversaire de son rappel à Dieu, ses enfants le lieutenant Pierre Blaise Ngombet, Thérèse Ngombe, Angèle Ngombet et ses petits fils prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que le Dieu tout puissant lui accorde le repos éternel dans la paix du Seigneur.



47^E ÉDITION DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Caïman et Asel champions

Les handballeurs de Caïman ont remporté le premier titre national de leur histoire en s'imposant devant Patronage 27-26 en seniors hommes tandis qu'Asel, en seniors dames, a décroché son troisième en prenant le dessus sur Cara 26-20.

« Après deux échecs : une élimination en demi-finale puis une finale perdue l'année passée, nous sommes enfin champions du Congo. C'est une bonne performance en trois ans d'existence », a expliqué l'entraîneur de Caïman, Gervais Mosse. Son équipe, soulignons-le, n'a pas remporté ce titre avec la plus grande facilité, d'autant plus que la finale était chargée de suspense. 13 à 12 à la pause en faveur de Caïman, les handballeurs de Patronage- Pointe-Noire ont remonté la pente de



Le capitaine de Caïman brandissant le trophée

retour des vestiaires, jusqu'à 26 partout à quelques minutes de la fin d'une partie très équilibrée. Le tout s'est finalement joué à la dernière minute du match : la balle de match pour Patronage a été repoussée par le poteau. Les joueurs de Caïman ont saisi l'occasion pour réussir la contre-attaque les ayant permis d'inscrire le but de la victoire à 4 secondes

de la fin du match. C'est donc en s'inclinant 26-27, soit un but d'écart que Patronage a vu le titre lui glisser entre les doigts.

Par ailleurs, la finale des dames était un match de revanche pour Asel qui affrontait Cara. Lors de la phase de poules, en effet, les handballeuses avaient courbé l'échine devant l'équipe adverse. Le hasard de la compétition a tel point que les deux équipes devaient en découdre en finale. D'entrée de jeu, Asel a affiché ses ambitions de se venger si bien que Cara, asphyxié, a inscrit son premier but à la sixième minute de la rencontre. A la fin de la première partie, Asel menait 13 à 9. Ce n'est pas à la deuxième mi-temps que Cara a pu faire grand-chose, puisque le rythme du match est resté le même. Si bien qu'au final, le score a été de 26 à 20 en faveur d'Asel.

Les autres titres...

L'équipe de l'AS Cheminots a remporté le titre de fair-play. Niche Ekambo de Patronage a été sacré meilleur buteur en hommes. En dames, c'est Clene Divoko, d'Asel qui a été la première des buteuses avec 41 réalisations. La même joueuse l'a été lors du championnat dé-



La capitaine d'Asel avec le président de la Fecohand crédit photo Adiac au Burkina Faso. En rappel, le titre remporté par Asel en seniors (hommes) et Caïman en seniors (dames) permet aux deux formations de se qualifier en compétitions africaines de clubs qui se disputeront dans un mois

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AC Léopards se rapproche du bonheur

L'Athlétic club Léopards et le titre, ce n'est plus qu'une question de quelques matches. Selon les estimations, les Fauves du Niari n'ont besoin que de quatre victoires sur les huit rencontres qui leur restent pour être consacrés champions du Congo au titre de la saison 2015-2016.

Le 11 septembre, le leader du championnat a évité de justesse le piège que lui avait tendu Patronage Sainte-Anne. Il a attendu la 87^e minute pour imposer au stade Denis-Sassou N'Guesso à Dolisie, une courte défaite d'un but à zéro à cette formation en match comptant pour la 33^e journée du championnat national. Une victoire dans la douleur, puisque les

qui avait délivré les siens dans les ultimes minutes de la finale de la Coupe du Congo à Madingou. Le but qu'il marque deux minutes après le penalty manqué par son coéquipier, a fait du bien aux vainqueurs de la coupe du Congo. Il a amélioré leur compteur à 76 points en trente matches disputés puis a renforcé leurs chances de réaliser cette saison un doublé. Quatre succès d'affilée respectivement contre l'Interclub (34^e journée), l'ASK (35^e journée), l'ASP (match en retard de la 28^e journée) et le FC Kondzo (36^e journée), l'objectif est atteint. Et puis, il ne lui restera qu'à poursuivre sur cette lancée les quatre matches restants pour établir un nouveau record : celui d'être la



L'AC Léopards de Dolisie si près du but

Jeunesse sportive de Talangaï (JST) qui a battu le samedi Saint-Michel de Ouenzé sur un score de (2-1). La JST profite du nul d'un but partout concédé par les Diables noirs devant le Tongo FC, le dimanche pour lui ravir provisoirement la troisième place. Le Diablotin Jonathan Mbou avait répondu à Matheus Botamba mais pas suffisant pour dépasser la JST. L'Etoile du Congo a été, elle aussi,

tenue en échec par La Mancha sur le score d'un but partout. Ngapa avait ouvert le score pour les Stelliens avant que Lima ne rétablisse l'équilibre. Conséquence : l'Etoile du Congo ne dépasse la JST que de deux unités. En déplacement à Kinkala, la Jeunesse sportive de Poto-Poto s'est contentée d'un nul d'un but partout devant l'AS Kimbonguela. Le Club athlétique renaissance aiglon a courbé l'échine à Dolisie (0-1) face

aux Jeunes Fauves. L'Interclub a étrillé l'Association sportive Ponténégrine sur un score de (5-1). Au Complexe sportif de Pointe-Noire, le match opposant l'AS Cheminots à V Club Mokanda s'est soldé sur un score de parité d'un but partout. En première explication, Nico-Nicoyé a eu raison de Munisport (2-0). Le samedi Pigeon vert et le FC Kondzo ont fait jeu égal (2-2).

James Golden Eloué

Classement à l'issue de la 33^e journée

- | | |
|------------------------------|---|
| 1-AC Léopards 76 points; | 12-Tongo 38 points-7; |
| 2-Etoile du Congo 65 points; | 13-AS Cheminots 38 points-15; |
| 3-JST 63 points; | 14-Jeunes Fauves 36 points; |
| 4-Diables noirs 62 points; | 15-ASP 34 points; |
| 5-Cara 59 points; | 16-Patronage Sainte Anne 33 points; |
| 6-JSP 58 points; | 17-V Club 30 points-4; |
| 7-La Mancha 47 points; | 18-Saint-Michel de Ouenzé 30 points-18; |
| 8-Interclub 45 points; | 19-Munisport 13 points; |
| 9-Nico-Nicoyé 42 points; | 20- Pigeon vert 10 points. |
| 10-ASK 39 points-2; | |
| 11-FC Kondzo 39 point-5; | |

hommes de Rémy Ayayos Ikounga ont brillé par le manque d'efficacité devant les buts comme en témoigne le penalty manqué à la 85^e minute par Vinny Bongonga. Face à ce manque de réalisme, les Fauves du Niari s'en remettaient à Césair Gandzé, celui-là même

première équipe à atteindre 100 points au cours d'un championnat national.

Si les Fauves du Niari ont connu une 33^e journée triomphale, ces concurrents directs ont pour la plupart trébuché, à l'exception de

OPPOSITION

La Dynamique annonce un sit-in devant la Céni le 19 septembre

La manifestation, à en croire ses initiateurs, devrait donner le go du préavis lancé contre le chef de l'État dont le mandat constitutionnel expire le 19 décembre prochain.

Comme prévu, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement entend mettre toutes les bouchées doubles en ce mois de septembre pour contraindre la Céni à activer le processus électoral aux fins de l'organisation de la présidentielle au mois de novembre conformément à la Constitution. Cette plate-forme de l'opposition est plus que jamais déterminée à obtenir gain de cause dans sa volonté affichée de respecter les délais constitutionnels. Et tous les moyens sont bons pour parvenir au résultat, notamment la rue. C'est dans ce cadre qu'elle annonce, via la Dynamique de l'opposition, un regroupement



Siège de la Céni à Kinshasa (DR)

politique affilié, un sit-in d'ici le 19 septembre devant le siège de la Céni situé sur le boulevard du 30 Juin.

Le choix de la date est très

significatif. Il procède de la volonté des initiateurs de contraindre la centrale électorale à convoquer à cette échéance le corps électoral tel que prescrit dans la

Constitution. Et s'il s'avère qu'à cette date, rien n'est fait, la Dynamique de l'opposition se dit prête à faire parler la poudre prévenant ainsi la Céni. Le même jour,

les organisateurs prévoient une marche pacifique sans donner plus de détails quant à son itinéraire. D'après Joseph Olenghankoy, un des cadres de la plate-forme, une lettre d'information est en passe d'être déposée auprès de l'autorité urbaine habilitée à donner le quitus nécessaire à ces manifestations.

En attendant, la mobilisation bat déjà son plein dans les rangs du Rassemblement qui espère faire bouger les lignes au moment où les dés sont déjà jetés au dialogue où se dessine la perspective de la non-tenue des élections dans les délais. Au Rassemblement, l'on refuse d'admettre cette réalité tout en développant une fixation presque chimérique sur des élections devenues improbables du fait des contraintes techniques et temporelles.

Alain Diasso

EX-KATANGA

L'opposant Charles Mwando empêché de se rendre à Kalemie

Pour la deuxième fois consécutive cette année, l'ex-premier vice-président de l'Assemblée nationale a été interdit de se rendre à Kalemie, sa circonscription électorale.

L'opposant Charles Mwando Nsimba qui était attendu le 11 septembre à son fief de Kalemie dans la province du Tanganyka pour une séance de travail avec la base de son parti n'a, hélas, pu effectuer le voyage. Et pour cause ? L'avion de Fly CAA dans lequel se trouvait le président de l'Union nationale des démocrates fédéralistes (Unadef) et les sept membres de sa délégation a été empêché d'atterrir sur la piste de l'aéroport de Kalemie. C'est en tout cas ce que rapportent des sources proches de l'opposant qui allèguent que des véhicules ont été volontairement posés sur la piste pour empêcher tout atterrissage.

Une situation qui ne pouvait surprendre dès lors qu'à l'embarquement de ce vol commercial à partir de Lubumbashi, la délégation avait connu de sérieuses complications avant de monter à bord de l'avion non autorisé d'atterrir à Kalemie après deux heures de vols avant d'être dérouté vers Bukavu dans le Sud-Kivu, témoigne Christian Mwando, député national et membre du G7. « Nous ne cessons de le dire que l'ex-Katanga est en état de siège et depuis une année, aucune manifesta-



tion ou aucune réunion n'est autorisée. Maintenant, aucun déplacement n'est autorisé », s'est plaint ce cadre de l'Unadef. Indésirable à Kalemie qui est pourtant la circonscription électorale où il a été élu comme député, Charles Mwando Nsimba et toute sa suite ont été finalement retournés à Lubumbashi, le temps pour l'équipage de les débarquer et de reprendre le vol vers Kalemie avec le reste des passagers. Pendant que l'opposition crie au scandale dénonçant au passage l'attitude de l'exécutif national envers les opposants, laquelle attitude ne favorise pas la décrispation politique tant souhaitée, le fait semble être réduit à un fait divers dans le chef du gouverneur du Tanganyka et du porte-parole du gouvernement qui n'en pipent mot.

A.D.

ENJEUX POLITIQUES

Le Rassemblement continue de réclamer un « vrai » dialogue

Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement déconsidère le dialogue qui se tient présentement à la Cité de l'Union africaine dont il n'est pas partie prenante.

Dans le camp de cette plate-forme de l'opposition issue du conclave de Bruxelles, ce forum tel qu'il se déroule est une messe noire de la majorité avec la palette des pseudo opposants qu'elle manipule à son gré. « Le vrai dialogue n'a pas encore commencé », ne cesse-t-on de ressasser dans les rangs du Rassemblement qui attend voir ses préalables à toute participation au dialogue être satisfaits. Ce n'est que lorsque tous les préalables du Rassemblement consignés dans son cahier des charges rendu public le 31 août sous la signature du président de son comité des sages, Étienne Tshisekedi, seront satisfaits qu'il pourra envisager l'option de participer au dialogue.

Constante dans sa prise de position, la délégation du Rassemblement l'a réitéré le 11 septembre aux représentants du Groupe de soutien à la facilitation du dialogue au cours d'une rencontre au quartier général de la Monus-

co. La trentaine des membres de la délégation du Rassemblement n'a pas cédé d'un iota à ses revendications qui demeurent intactes et non négociables. Conduite par Bruno Tshibala, secrétaire général adjoint de l'UDPS, la délégation du Rassemblement a déclaré être disposée à participer au dialogue à condition que l'on tienne compte de ses revendications. Il



La délégation du Rassemblement

s'agit notamment du remplacement du facilitateur Edem Kodjo par une personnalité neutre et indépendante, du respect strict de la Constitution et de la Résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies, de la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion, de la cessation des poursuites judiciaires arbitraires contre les opposants, de la dissolution des partis politiques issus du dédoublement,

de la réouverture des médias proches de l'opposition toujours fermés, etc.

Le Groupe de soutien à la facilitation a pris bonne note des préalables qui lui ont été rappelés et a promis de les examiner avant une nouvelle séance de travail entre les deux parties. L'accompagnement international du dialogue a donc du pain

sur la planche pour recréer la confiance entre les parties prenantes et le facilitateur d'un côté, et redonner au dialogue son caractère inclusif d'autre part. Pour le Rassemblement, le « vrai » dialogue qui se veut différent de celui qui se passe à la Cité de l'Union africaine devra se cristalliser autour du camp présidentiel et de l'opposition avec un format réduit.

A.D.

TRANSPORT AÉRIEN

Congo Airways licencie une trentaine d'agents

La difficulté à rémunérer un effectif d'environ quatre cents agents disséminés à travers le territoire national serait à la base de cette décision.

Après seulement dix mois d'activité depuis son premier vol inaugural sur Goma le 1er novembre 2015, la compagnie d'aviation Congo Airways présente déjà des signes d'essoufflement. Elle a du mal à gérer son personnel qui, jusqu'il y a quelques jours, présentait un effectif de quatre cents agents. Pour le nouveau comité de gestion piloté par Désiré Balazire en remplacement de l'ancien directeur général Claude Kirongozi, il n'est pas question de maintenir un tel effectif surtout pour une entreprise qui fait face à de nombreuses charges.

Dans sa politique de redynamisation de l'entreprise qui passe par la promotion des nouvelles méthodes de



Un avion de Congo Airways en escale à Mbuyi Mayi

gestion, le nouveau comité a décidé de dégraisser les effectifs. La difficulté à rémunérer l'ensemble des

travailleurs disséminés à travers le pays dont le gros

contingent a été recruté à Kinshasa serait la prin-

cipale motivation de cette décision. En effet, avec seulement trois avions en activité dont un est cloué au sol, Congo Airways est confrontée à des fortes charges qui font que la masse salariale ne correspond plus aux besoins au grand dam des agents restés impayés depuis quelques mois.

Le nouveau comité de gestion qui vient de licencier trente agents, qui ont déjà reçu leurs lettres de mise en congé technique, entend dégraisser davantage jusqu'à ramener le nombre des travailleurs à deux-cents, apprend-on. Les agents remerciés pourront, cependant, être rappelés dans les jours à venir, au fur et à mesure que la compagnie présentera une bonne santé financière.

Alain Diasso

SANTÉ

L'OMS sensibilise les jeunes aux mesures préventives contre le choléra

À l'occasion d'une colonie de vacances pour enfants et adolescents organisée par l'OMS dans le cadre de 'UN Cares' au site récréatif 'Simon Plaza', dans la commune de N'Sele, à 40 km au sud-est Kinshasa, plus de 190 enfants de 10 ans et plus des membres du personnel du Bureau de la représentation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Kinshasa ont été outillé en matière de prévention contre la fièvre jaune, le choléra et le VIH-sida.

L'objectif de cette sensibilisation était d'amener les enfants à se familiariser avec les stratégies de prévention de ces trois maladies dont deux, à savoir la fièvre jaune et le choléra sévissent actuellement en RDC sous forme d'épidémie. Cette journée de sensibilisation a été marquée par les exposés de trois enfants choisis parmi les participants, notamment Jonathan Manzenzo, 16 ans ; Ornella Booto, 22 ans, et Ochrisme Lwa, jeune étudiante de 21 ans.

Le premier intervenant, Jonathan Manzenzo, a parlé de la fièvre jaune, une maladie qui sévit dans les zones tropicales d'Amérique et d'Afrique et qui se transmet à l'homme par la piqûre du moustique de type «Aedes». Il a fait savoir qu'il suf-

fisait d'un seul cas confirmé de fièvre jaune dans une zone pour qu'une épidémie soit déclarée, rappelant que la RDC avait officiellement déclaré l'épidémie de la fièvre jaune le 20 juin 2016 à la suite des cas autochtones

ment car cette maladie n'a pas encore de traitement».

De son côté, Ornella Booto s'est appesantie sur le choléra, une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par

a-t-elle indiqué.

L'exposé sur le sida a été fait par Ochrisme Lwa. Celle-ci a expliqué à ses compères les trois modes de transmission que sont la voie sexuelle, la transmission de la mère à l'enfant et la contamination par des objets tranchants ou par transfusion sanguine. Pour elle, «le bon conseil à nous donner nous-mêmes, c'est l'abstinence sexuelle avant le mariage pour éviter le sida». Ensuite, elle a invité tout le groupe à répéter ce slogan de «UN Cares», à savoir : «Le sida ne passera pas par moi». Après ces exposés, il s'en est suivi un jeu de questions-réponses sous forme de concours pour évaluer le degré de connaissance des participants sur les trois maladies. Les gagnants ont reçu chacun un téléphone portable. À l'issue de cette journée de sensibilisation, les participants se sont dits satisfaits. Et Carmel Joe Mpia a déclaré : «J'ai beaucoup apprécié la tenue de cette journée de sensibilisation car j'ai appris des choses que j'ignorais sur la manière de se protéger contre le choléra et la fièvre jaune. Je souhaite que ce type de rencontres se tiennent

régulièrement, prenant en compte toutes les maladies infectieuses qui sévissent à travers le monde».

Auparavant, le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Allarangar Yokouidé, a rappelé les efforts que les agences des Nations unies fournissent dans ce contexte précis, en offrant un cadre d'action et de collaboration commun, permettant l'accès à une information et à des services de qualité sur le VIH-sida pour le personnel et leur famille. En raison de ces deux épidémies qui sévissent en RDC, ce programme est étendu à la fièvre jaune et au choléra. Il a, par ailleurs, encouragé les enfants à suivre attentivement les activités organisées et à mettre les différents enseignements en pratique. Tout en invitant les enfants à adopter un comportement responsable. «Vos parents ont beaucoup investi sur vous. Vous avez vous-même beaucoup de rêves d'enfance et de jeunesse à accomplir. Prenez donc soin de vous-même pour ne pas les ternir. Faites aussi en sorte que le VIH-sida ne passe pas par vous pour continuer à causer tant de malheurs à l'humanité», a conclu le Dr Allarangar

Aline Nzuzi

«Lutter contre le choléra exige de nous l'appropriation des mesures de prévention efficaces telles que la consommation de l'eau de boisson de qualité ou traitée, le lavage correct des mains à l'eau avec du savon après avoir été aux toilettes ou la consommation des nourritures bien cuites et chaudes»

confirmés à Kinshasa et dans certaines provinces (Kongo central, Kwango, Kasai, Kasai central et Lualaba) et avec plus de 57 cas confirmés importés de l'Angola. Il a invité ses collègues à se faire vacciner tout en observant certaines règles de prévention de cette maladie. «En tant qu'enfants et jeunes adolescents, nous avons l'obligation de nous faire vacciner contre la fièvre jaune, d'utiliser la moustiquaire imprégnée d'insecticide et d'assainir notre environne-

le bacille Vibrio Cholerae. Elle a souligné que le choléra était endémique dans la partie est de la RDC et épidémique dans la partie ouest du pays. «Lutter contre le choléra exige de nous l'appropriation des mesures de prévention efficaces telles que la consommation de l'eau de boisson de qualité ou traitée, le lavage correct des mains à l'eau avec du savon après avoir été aux toilettes ou la consommation des nourritures bien cuites et chaudes»,

EX-KATANGA

Les fonctionnaires boudent les affectations administratives

Pour les concernés, qui se disent soigneusement écartés du sérail de la fonction publique de la province du Haut-Katanga pour des affectations expresses vers leurs provinces d'origine issues du démembrement de l'Ex-Katanga, ces décisions dégagent un goût amer du tribalisme.

Alors que le ministre provincial de la Fonction publique du Haut-Katanga, par la note circulaire n°0013/CABMIN. PROV/FIN&FPP/2016 organisant une nouvelle répartition des ressources humaines dans les nouvelles provinces issues du démembrement, oblige certains fonctionnaires à quitter cette province démembrée, les concernés crient au tribalisme. Ces derniers, surpris par cette mesure, remettent en cause cette décision et décident d'engager un bras de fer avec l'autorité qui a pris cet arrêté, démontant point par point l'argumentaire qui soutient ladite décision. Selon les principaux concernés, en effet, ces affectations ne sont pas réalisées sur la base de leurs compétences ou de leur expertise, mais en fonction de leur origine. « *Le rapport de la commission provinciale de démembrement et d'installation de nouvelles provinces n'avait jamais prévu une telle disposition et n'a donné mandat au ministre provincial de la Fonction publique pour agir ainsi. Cette prérogative serait dévolue à la commission interprovinciale à créer* », ont-ils soutenu dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur du gouvernement central. Selon eux, ni le ministre provincial du Haut-Katanga, ni le gouvernement dont il est issu



Un rassemblement des fonctionnaires

n'ont ni légalité, ni qualité pour répartir et affecter de nouvelles ressources humaines dans les provinces qui ne sont pas de leur juridiction. En somme, ont-ils conclu, la précipitation et la coloration que le gouvernement provincial du Haut-Katanga a données aux nouvelles nominations cachent mal un penchant régionaliste et ségrégationniste.

Une décision qui surprend

Cette décision n'a pas stupéfié que les concernés parce que l'administration provinciale de Lualaba s'est également dite, de son côté, surprise par cette

initiative unilatérale d'une administration sœur. Une source qui a requis l'anonymat a parlé d'un « *manque de concertation d'une telle mesure depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre* ». Celle-ci a aussi décrié l'absence de disponibilité, dans la plus part des cas, des postes auxquels les nouveaux bénéficiaires ont été affectés. Mais déjà en face de cette confusion et l'impréparation constatée, l'avenir de ces agents qui vivent un chômage de fait depuis janvier 2016, période du début de cette saga d'affectations par ici et rejet par là, inquiète plus d'un.

Annulation pure et simple de ces affectations

Dans la lettre adressée au ministre national chargé de l'Inté-

exprimés par chaque province. À bien regarder, cette situation décriée ainsi que toutes les autres critiques faits sur la gestion des nouvelles provinces dénotent d'un mauvais départ et de l'impréparation qui ont caractérisé la réforme administrative dont l'objectif était de faire passer le pays de onze à vingt-six provinces.

Des sources ont relevé que dans la province de la Mongala, dont le chef-lieu est Lisala, par exemple, les nouvelles autorités, nommées ou issues du démembrement de l'ancienne province de l'Équateur, s'étaient simplement, comme premiers actes, attaquées aux infrastructures et biens d'entités et services existants, « *les privant ainsi de maigres moyens dont ils disposaient jusqu'alors* ». Un groupe électrogène de l'hôpital général de référence de Lisala, un véhicule de la division de santé de l'ancien district, un véhicule du Secope notamment, ont-ils expliqué, avaient changé d'affectations pour servir aux besoins des nouvelles autorités provinciales, en guise de dotation. Cependant, d'autre part, la représentation de l'OMS, les ONG nationales et internationales et autres services publics de base de l'ancien district de la Mongala, qui occupaient des bâtiments publics, auraient été sommés de déguerpir pour que s'installent gouverneur et députés provinciaux.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SANTÉ

Le Pr Donatien Mavoungou met au point l'Immuno-*rex*

De nationalité gabonaise, le Pr Donatien Mavoungou, de passage à Pointe-Noire pour la France, a eu un entretien le 11 septembre avec quelques journalistes de la place sur l'efficacité du produit Immuno-*rex* qu'il vient d'inventer.

Immuno-*rex* est une approche développée par le Pr Donatien Mavoungou pour lutter contre le virus du sida et contre les maladies opportunistes. Après un dépôt de brevet et des études in vitro en laboratoire pour vérifier l'efficacité du produit, celui-ci est dans sa phase de commercialisation avec plus de 3000 patients traités au Gabon.

Pour l'orateur, Immuno-*rex* a des capacités de bloquer la réplication du virus dans l'organisme. Ces travaux ont été réalisés au Canada dans le laboratoire du premier chercheur qui a mis au point le premier antirétroviral. Immuno-*rex* est aussi efficace sur le diabète de type 1 et 2, sur l'hypertension artérielle et contient des molécules contre les cancers et des molécules anti-inflammatoires. Selon le Pr Mavoungou, qui aura 70 ans l'année prochaine, Immuno-*rex* est un immuno-régulateur qui contrôle les infections, les maladies cardio-vasculaires et renforce en même temps le système immunitaire. Bref, le produit contrôle donc toutes les maladies collatérales induites par le virus. Parlant de l'essai clinique du produit, le professeur affirme que celui-ci a déjà été publié. Mais ce produit, a déclaré l'orateur, n'est



Le Pr Donatien Mavoungou

pas encore entré sur le territoire congolais. Le Pr Mavoungou qui vit au Canada prendra part au congrès annuel des pharmaciens africains à Paris en France. Il espère recevoir une invitation officielle du gouvernement de la République du Congo par le truchement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sous la conduite de celui de la Santé et de la Population. Ainsi, le professeur-chercheur pourra donner des enseignements à l'université, des conférences dans des hôpitaux et dire des mots d'espoir aux personnes vivant avec le VIH-sida. Notons que l'inventeur ne cache pas son optimisme et parle avec espoir de voir des personnes vivant avec cette pathologie d'avoir encore plus de sourire aux lèvres, car ce produit soulagera en Afrique et ailleurs de nombreuses personnes souffrant de cette maladie.

Faustin Akono

VIE DES PARTIS

Le PCT tient sa première session extraordinaire

Les travaux de la première session extraordinaire du Parti congolais du travail (PCT) du département de Pointe-Noire, qui se sont tenus le 11 septembre sur le thème « Dans la paix, la discipline et l'esprit de camaraderie, mobilisons-nous pour la mise en œuvre effective de la marche vers le développement » ont été présidés par Victor Foudi, président du conseil fédéral du PCT Pointe-Noire, accompagné d'autres membres du parti et des invités.

Dans son mot d'ouverture de la session, Victor Foudi a souhaité une cordiale bienvenue aux conseillers fédéraux et aux invités présents à la cérémonie. L'orateur a aussi honoré la hiérarchie du parti conformément à sa volonté manifeste de toujours prêter une oreille attentive à l'expression de la base. Après avoir rappelé le contexte particulier de la convocation de cette ses-



Le présidium des travaux

sion, le président du conseil fédéral s'est voulu rassurant au climat qui devrait prévaloir tout au long des travaux de cette session. Ce climat proscrit, selon ce dernier, les attaques personnelles, les invectives, les diatribes de tout genre et seule la quête d'une cohésion dans l'unité, la paix et une large tolérance devrait déterminer l'action du PCT à Pointe-Noire.

En effet, au cours de cette rencontre, Victor Foudi a lancé un appel aux membres du PCT de la ville océane de prendre à cœur les respon-

sabilités qui sont les leurs en se mobilisant massivement en vue de la mise en œuvre effective du projet de société du président de la République, à savoir La marche vers le développement placé sous le signe de l'économie et du social. Clôturent les travaux de ces assises, le président du PCT à Pointe-Noire a exhorté les membres de son parti à se mettre résolument au travail afin que le PCT soit toujours ce temple d'idées fécondes et un lieu d'expression libre et consensuelle.

Séverin Ibara

FOOTBALL

« Nsaka ya Makulu » s'apprête à clôturer ses activités

Lancée le 25 juillet, la 2e édition du festival de football « Nsaka ya Makulu » prend fin le 27 septembre au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Le festival « Nsaka ya Makulu » est une initiative de Stage de foot vacances Académie 72 qui a pour but de promouvoir la pratique du football en milieu juvénile, de favoriser leur perfectionnement dans la pratique de ce sport et de susciter des vocations pour les jeunes susceptibles de s'orienter à l'avenir vers une carrière professionnelle.

Au cours de cette édition, plusieurs formations théoriques et pratiques destinées aux jeunes âgés de 5 à 20 ans, tous sexes confondus, dans les catégories poussin, benjamin, minime, cadet et junior ont été organisées. Ceci, dans le but de leur faire acquérir des notions supplémentaires dans différentes disciplines sportives qu'extra sportives. Des

matches à effectifs réduits, des tournois et plusieurs autres activités ludiques



Quelques jeunes en formation Crédit photo «Adiac»

ont meublé ainsi les trois mois de stage. Au-delà de l'aspect physique, intellectuel ou pédagogique que développe ce concept, Académie 72 veut aussi par le biais de cette initiative sensibiliser les opérateurs économiques et partenaires au rôle déterminant du football dans le développement du pays, permettre aux jeunes joueurs de cultiver l'esprit de cohésion, d'entente et d'échange, de favoriser l'équilibre mental, la santé morale, l'esprit sportif et le fair play. L'Académie 72 est une association à but non lucratif. Elle a pour objectif de promouvoir la pratique du football auprès des jeunes. S'inspirant de l'exploit des Diables rouges football lors de la CAN Yaoundé 1972, cette structure veut faire revivre ce glorieux passé dont la formation des jeunes joueurs semble être la voie inéluctable pour y parvenir.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 6^e journée, 4^e division, groupe Nordoste
Remplaçant, Francky Sembolo est entré en fin de match lors du carton du Berliner AK 07 face au Budissa Bautzen (4-1). Une vingtaine de minutes de jeu et une avant-dernière passe décisive sur le 4^e but de son équipe. Qui remonte à la 8^e place avec 9 points.

Géorgie, 5^e journée, 1^{re} division
Première apparition sous les couleurs du Dila Gori pour Romaric Etou, entré à la 46^e, alors que Dila Gori menait à la pause. Mais sa nouvelle équipe s'incline finalement 1-2 à Suburtalo avec un scénario catastrophe : exclusion du gardien, remplacé par un joueur de champs puisque les 3 changements avaient été effectués. Le malheureux n'a rien pu faire et encaisse deux buts dans le dernier quart d'heure. Avec ce revers, Dila Gori, 5^e avec 6 points, est doublé par son adversaire du jour.

Grèce, 3^e journée, 1^{re} division
Première sortie domestique réussie pour Christopher Maboulou, auteur de deux passes décisives (aux 41^e et 57^e minutes) lors de la victoire de Giannina face à Atromitos (3-0).

Grèce, 3^e journée, 1^{re} division
Sans Christopher Samba, absent, le Panathinaïkos commence sa saison sur les chapeaux de roues avec un succès 3-0 sur le terrain de Levadiakos. Christopher Maboulou et Giannina recevront Atromitos ce dimanche. Rappelons que les deux premières journées du championnat grec ont été reportées à une date ultérieure et que la compétition a débuté par cette 3^e journée.

Russie, 6^e journée, 1^{re} division
Sans Delvin Ndinga, resté sur le banc, le Lokomotiv perd le derby

de Moscou sur le terrain du Spartak (0-1). Avec 7 points, le Lokomotiv est 9^e, à 9 longueurs de son adversaire du jour, premier.

Angleterre, 6^e journée, 2^e division
Premier but de la saison pour Prince Oniangué, qui ouvre le score en faveur de Wolverhampton à la 77^e face à Burton Albion : il reprenait victorieusement un centre en retrait de Bodvarsson, du pied gauche à 8 mètres. Mais son équipe se faisait rejoindre au score à la 94^e et reste à la 11^e place du classement avec 9 points.

Angleterre, 7^e journée, 4^e division
Sans Amine Linganzi, resté sur le banc, Portsmouth bat Wycombe 4-2. Pompey, le surnom de Portsmouth, est 2^e du classement avec 14 points.

Angleterre, 4^e journée, 1^{re} division U23
Sans Offrande Zanzala, en phase de reprise, Derby County s'incline à domicile face à Arsenal (1-3). Privé de son attaquant depuis le début de la saison, Derby County a enchaîné 5 défaites en autant de match (4 en championnat et 1 en Trophée Johnstones Paint).

Finlande, 25^e journée, 1^{re} division
Après trois succès consécutifs, le PS Kemi King de David Bitsindou s'incline à domicile face à l'HJK (0-2). Le défenseur central a joué toute la rencontre. Son club est 8^e sur 12 avec 13 points d'avance sur la zone rouge.

Belgique, 6^e journée, 1^{re} division
Titulaire en défense centrale, Marvin Baudry a commis une énorme bourde en offrant l'égalisation à Ferber à la 25^e. Fort heureusement, Wagner, le gardien brésilien de Mouscron, réalise une bévée encore plus énorme et redonne l'avantage à Zulte. Qui l'emporte finalement 5-1. Baudry



Match difficile pour Marvin Baudry malgré le large succès de son équipe à Mouscron (droits réservés)

a été remplacé à la 82^e, alors que le score était de 4-1 et s'est laissé aller à un mouvement d'humeur à l'encontre du staff.

Toujours pas de victoire pour Westerlo, corrigé à Courtrai (1-4). Souffrant d'une déchirure musculaire, Sylvester Ganvoula ne s'était pas entraîné de la semaine et était logiquement forfait. De retour à l'entraînement collectif mardi, il s'est entraîné ce matin avec un préparateur physique. Sans Kévin Koubemba, suspendu après son expulsion face à Courtrai, Saint-Trond chute à Malines (0-2). Francis Nganga et Charleroi affrontent Anderlecht ce dimanche. Au classement, Zulte-Waregem reste en tête avec 13 points, devant Charleroi, 4^e avant son match face aux Mauves. Saint-Trond et Westerlo sont 14^e et 16^e (sur 16) avec 4 et 1 points.

Belgique, 6^e journée, 1^{re} division
En déplacement à Anderlecht, Charleroi s'incline sur le fil 2-3. Les Carolos avaient ouvert le score au Parc Astrid, mais les Mauves, qui ont marqué 3 buts

en 11 minutes (entre les 57^e et 68^e minutes) ont égalisé sur un centre venu du côté gauche de Francis N'Ganga, titulaire. Appliqué, il est cependant effacé par Chipciu sur le but victorieux de Tielemans. Malgré ce revers, les Zèbres restent dans le peloton de tête (5^e à deux points du leaders).

Belgique, 5^e journée, 2^e division
L'Union-Saint-Gilloise s'incline chez le Cercle Bruges (1-2). Cette rencontre s'est jouée sans Jordan Massengo, rentré de sélection avec une douleur aux adducteurs. Première titularisation pour Yannick Loemba, qui ne peut toutefois pas empêcher la défaite de Louvain face à Tubize (0-1). Le milieu offensif prêté par Ostende a joué toute la rencontre. Après deux nuls et autant de défaites, Roulers remporte sa première victoire de la saison sur le terrain de Lommel (2-1). Titulaire en défense centrale, Maël Lépicier a disputé toute la rencontre et a été averti en seconde période. Au classement, l'Union, qui concède sa première défaite, est 5^e avec 6 points, devant Roulers, 7^e avec 5 points et Louvain, 8^e et dernier avec 3 points.

Chypre, 11^e journée, 1^{re} division
Avec Donneil Moukanza, entré à la 54^e, l'Aris Limassol s'incline à domicile face à l'Anorthosis (1-2). Avec seulement 2 points, l'Aris est 10^e sur 14.

République tchèque, 6^e journée, 1^{re} division
Sans Franci Litsingi, absent depuis le 13 août, Brno chute lourdement chez les Bohemians 1905 (0-3). Onzième avec 6 points, le Zbrojovka compte un match en retard.

Turquie, 3^e journée, 1^{re} division
Osmanlispor et Dzon Delarge, titulaire à gauche, l'emportent sur le terrain de Trabzonspor (2-0).

Averti dès la 10^e et donc gêné dans son travail défensif habituel, puis remplacé à la 63^e. Avec ce premier succès, Osmanlispor totalise 5 points et se classe 6^e. Suisse, 6^e journée 4^e division Entré à la 71^e minute, alors qu'Yverdon menait 3-1 contre La Sarraz-Eclépens, Matt Moussilou n'a pas manqué sa première apparition sous ses nouvelles couleurs : un triplé express (81^e, 85^e et 90^e). Des débuts en fanfare pour Moussilou et une première place pour Yverdon.

Israël, 3^e journée, 1^{re} division
Mavis Tchibota ouvre le score à la 12^e minute pour Kfar Saba qui l'emporte 2-1 sur le terrain de l'Hapoel Haifa. Sur un ballon mal renvoyé par le gardien, l'international congolais pousse le ballon de près. Remplacé à la 84^e. Son deuxième but de la saison. Avec 4 points, Kfar Saba est 7^e.

Italie, 3^e journée, 2^e division
Sans Dominique Malonga, absent, Pro Vercelli chute lourdement sur son terrain face à Cittadela (1-5). Toujours en quête de son premier succès, Pro Vercelli est 18^e avec 2 points.

Slovaquie, 8^e journée, 1^{re} division
Toujours pas de victoire pour le DAC Dunajska Streda. L'équipe de Yves Pambou, titulaire et averti à la 55^e, partage les points sur le terrain du Zlaté Moravce (1-1). Avec 3 points, le DAC est lanterne rouge.

Turquie, 3^e journée, 2^e division
Christ Bakaki n'était pas dans le groupe de Manisaspor, tenu en échec à domicile par Eskisehirspor (3-3). Pour la première fois de la saison, Manisaspor alignait des joueurs étrangers, dont le Nigérian Eneramo, auteur du second but, le Bulgare Dimov, le Français Novillo ou le Malien Koné, qui ont joué lors de ce match.

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 4^e journée

Fodé Doré, côté angevin, Arnold Bouka Moutou et Dylan Bahamboula, dans les rangs dijonnais, ont débuté la rencontre entre le SCO et le DCFO sur le banc. Seul Bahamboula est entré en jeu, à la 38^e en remplacement de Romain Amalfitano, alors que le SCO était réduit à dix depuis 4 minutes. Malgré sa supériorité numérique (annulée à la 50^e avec l'expulsion de Marié), Dijon s'incline 1-3 et Bahamboula n'aura pas vraiment eu l'occasion de briller (un centre en retrait pour Tavares à la 75^e). Remplaçant au coup d'envoi lors de la réception de Toulouse, Thiévy Bifouma est entré en jeu à la 59^e minute. Averti 6 minutes plus tard. Guère plus à signaler de sa part. Nancy inscrit ses premiers points de la saison au bénéfice de son succès sur le terrain de Lorient (2-0). Tobias Badila est resté sur le banc, tandis que Yann Mabella et Christ-Faitout Maouassa

n'étaient pas retenus par Pablo Correa. Sans Yhoan Andzouana, non retenu, Monaco l'emporte facilement à Lille (4-1). Sans Jules Iloki, aux soins, Nantes est corrigé à La Beaujoire par le FC Metz (0-3). Première convocation chez les pros pour Morgan Poaty, resté sur le banc lors du match nul de Montpellier à Guingamp (1-1). Le fils de Rodrigue Poaty (ex footballeur passé par le centre de formation de l'AJA et désormais coprésident de l'US Espalion), âgé de 19 ans, avait disputé quelques minutes, lors de la préparation estivale, lors d'un match amical face à Toulouse. Cette saison, le défenseur d'un mètre 77 a disputé 4 matchs de CFA. Ce week-end, il remplaçait le Brésilien Hilton, blessé. Ce dimanche, Brice Samba junior débutera sur le banc lors du déplacement de Marseille à Nice.

C.D.

Camille Delourme